

| | |
|--|--|
|  <p>académie Bordeaux E</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Gironde Éducation nationale</p> <p>Nom et coordonnées de l'école École Maternelle Lou Pin Bert 8 Chemin de Mougnet 05 57 71 92 62 Commune : LE BARP</p> | <p>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE PREMIER TRIMESTRE</p> <p>Date : Le 13/10/2025</p> |
|--|--|

Circonscription Arcachon Nord

Présents

Présidente (directeur d'école) : Mme VIDAL

Inspecteur de l'éducation nationale : Mme Lief

| Equipe enseignante | Le maire ou son représentant | Représentants parents d'élèves | DDEN |
|--|------------------------------|--------------------------------|------|
| Mme VIDAL (Directrice) Mme COSSON (Adjoint) Mme GARRIC (adjoint) | | M. DAVID (Paradiscol'eyre) | |

Excusés :

Mme Lief (IEN)

Début du conseil d'école : 18h

-approbation du PV du précédent conseil d'école.

- Règlement intérieur du conseil d'école -fonctionnement et rôle du conseil d'école-
- C'est une instance qui préside au travail en partenariat entre ECOLE /MAIRIE/PARENTS d'ELEVES
- C'est une réunion institutionnelle où sont prises les décisions qui président au fonctionnement de l'école.
- Il se réunit une fois par trimestre
- Les parents apportent avis et suggestions, ils sont informés d'événements importants.
- Cette instance n'aborde en aucun cas le côté pédagogique de l'école qui est géré par l'IEN et l'IA
- Présentation des membres du Conseil d'école

Elections des parents d'élèves : Elles ont eu lieu le vendredi 10 octobre.

62.93% de votants

Résultats des élections :

sièges : FCPE (2 titulaires ; 0 suppléant)
Paradiscol'eyre (1titulaire, 1 suppléant)

Titulaires :

FCPE :

- 1- CORNU Carine
- 2- CALLE Joannie

Paradiscol'eyre :

DAVID Julien

Suppléant :

Paradiscol'eyre : GADIOU Aurélie

J'ai rédigé l'ordre du jour avant d'avoir reçu la nouvelle trame de Monsieur le Dasen. Je vous signifierai chacun des changements.

EDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école :

•

a) Règlement intérieur et charte de la laïcité et charte de la diversité :

Aucun changement à prévoir cette année pour le règlement.

Présentation des documents.

b) présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire :

Présentation des documents en expliquant que ce protocole ne concerne pas encore la maternelle. Même si nous sommes vigilants et pouvons l'appliquer en cas de besoins.

c) Présentation du plan de continuité pédagogique :

En cas de nouvelle crise, les enseignantes communiquent par mail avec les familles de leur classe.

d) sécurité à l'école :

Un exercice incendie a été effectué le 18 septembre 2025 à 9h55h.

Tout s'est bien passé. Le temps d'évacuation a été respecté (2min32).

PPMS : Plan Particulier de Mise en sûreté.

Depuis cette année, un PPMS uniifié (attentat-intrusion et risques majeurs) est mis en place
L'EMS est venue dans l'école pour nous aider à le construire.

Certains dysfonctionnements ont été identifiés.

L'exercice attentat-intrusion a eu lieu le jeudi 9 octobre 2025. Celui-ci a permis de mettre en lumière les différents dysfonctionnements (lecture du compte-rendu).

Un mail est envoyé aux familles après chaque exercice PPMS, pour information.

e) budgets municipaux :

Budget fournitures et loisirs : les dernières commandes seront passées avant les vacances de Toussaint

Budget investissement :

Les demandes pour le budget 2025 :

- un nouveau canapé pour l'entrée

- un chariot à roulettes pour les ballons de la salle de motricité.
- un ordinateur portable pour le bureau de direction.
- si le budget le permet des filtres sur les baies vitrées des classes de MS et GS pour limiter la chaleur dans les classes sans être obligé de fermer les rideaux.

f) fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative :

La coopérative vit grâce à vos dons et aux actions menées par l'école.
 Les caisses ont été renflouées cette année grâce à la fête d'école.
 Le bilan est positif. Nous attendons les dons de parents de début d'année ainsi que les commandes photos pour définir le budget de l'année.

g) Utilisation des locaux de l'école hors temps scolaire :

Rien de particulier ni de différent cette année . Juste les APC

h) Communication :

Parents/Enseignants : Réunion de rentrée, rendez-vous individuels, cahier de liaison.

Parents/Direction : Téléphone/ Mail, rendez-vous.

Parents/mairie : Téléphone, mail au service enfance et jeunesse, service famille.

Ecole/mairie : Une réorganisation des services a nettement amélioré la communication. Il est beaucoup plus simple de savoir avec qui communiquer en fonction des besoins.

i) Rentrée 2025 et prévision 2026 :

64 élèves répartis sur 3 classes.

| Niveau | Effectifs | Enseignante | Atsems |
|--------|-----------|------------------|---------------------------------|
| PS | 18 | VIDAL Elisabeth | BARREYRE Jessica |
| MS | 24 | GARRIC Laurence | VILLENAVE Nelly |
| GS | 22 | COSSON Christine | SOTTILE Sylvie DEFAYE Carine |

Concernant la rentrée 2026, la liste des naissances prévoit 21 PS. Chiffre auquel il faut ajouter les chiffres de l'urbanisme et de la petite enfance. D'autre part la carte scolaire va être révisée. Nous espérons une amélioration.

II) Projets et vie de l'école :

a) Axes généraux :

Le thème de cette année est :Pour une école de l'empathie
(travail sur les émotions, messages clairs, albums, diapos, règle de vie)

b) Projet de classe en lien avec le projet d'école :

Le projet d'école est axé sur la démarche scientifique en accord avec les axes départementaux et l'état des lieux réalisé à partir du bilan du précédent projet d'école.

Autres projets :

Piscine : du 24 Février 2026 au 5 mai 2026 pour les GS. Le mardi après-midi de 14h30 à 15h30 transport non compris.

Seule la classe de Mme COSSON .est concernée.

Marché de Noël : 12 décembre. Modalités à définir avec l'APS et les APE..

Carnaval : Jeudi 19 Mars sur le thème : les saisons (faune et flore)

Fête de l'école :

Madame VIDAL relève les difficultés de cette fête (confusion école et périscolaire, taille de l'évènement...)

Pour l'instant rien de défini. L'alsh a mis en place une réunion mais beaucoup trop tôt pour les directeurs. Des dates et mode de fonctionnement ont été définis sans les directeurs.
Certains points restent à définir.

Une fête école maternelle, élémentaire plus aps n'est pas ce qui convient aux équipes plusieurs points sont à revoir.

Mme GADIOU relève le manque d'investissement des parents. Cela était trop lourd à gérer avec le peu de personnes.

Mme LARCHE relève le gaspillage excessif.

Sortie PS 19 décembre : Cinéma de Salles (la petite fanfare de Noël)

Sortie MS/GS le 21 mai 2026 à Capsciences

Les MS/GS vont aussi aller passer une journée au festival popul'eyre présenté et organisé par Mme GARRIC.

c) Accueil périscolaire :

Messages clairs

IV) Parcours de l'élève :

a) dispositifs d'aide (APC, devoirs faits, pôle ressources, rased...) :

APC : les élèves de moyenne et grande section en bénéficient toute l'année, les lundis et jeudis sur des activités relatives à la maîtrise du langage.

RASED : le rased est composé de la psychologue scolaire Mme Carpentier .

Vous pouvez actuellement la joindre uniquement par mail ou via l'école si urgence.

Dans des cas très particuliers, nous pouvons également demander à ce que certains dossiers soient examinés au pôle ressource. Il est composé entre autres des psychologues de l'éducation nationale, des enseignants référents et de l'IEN.

- **b) dispositifs spécialisés (ULIS....) et partenaires associés :**

- **Pour les élèves rencontrant des difficultés :**

-

PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) :

« Ce programme concerne tous les élèves. Il consiste en un plan coordonné d'actions conçues pour répondre aux difficultés d'un élève, formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation.

Il est élaboré par l'équipe pédagogique et discuté avec les parents. »

PAP (plan d'accompagnement personnalisé) :

« Le PAP permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptation de nature pédagogique »

« Il peut être demandé par la famille sinon il doit recueillir l'accord de la famille.

Constat des troubles : il est fait par le médecin scolaire et, le cas échéant au vu des bilan psychologiques et paramédicaux réalisés. »

Équipe éducative : Décret N°90-788du 6 septembre 1990

L'équipe éducative est composée des personnes auxquelles incombe la responsabilité éducative d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Elle comprend le directeur d'école, le ou les maîtres et les parents concernés, le psychologue scolaire et les enseignants spécialisés intervenant dans l'école, éventuellement le médecin de PMI ou de l'éducation nationale, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale et les personnels contribuant à la scolarisation des élèves handicapés dans l'école.

Elle est réunie par le directeur chaque fois que l'examen de la situation d'un élève ou d'un groupe d'élève l'exige, qu'il s'agisse de l'efficience scolaire, de l'assiduité ou du comportement.

•

Le Docteur DELAGE est le médecin scolaire en conseil technique que l'école peut contacter par téléphone. Il n'y a pas de médecin scolaire pour notre zone qui pourrait se déplacer pour les équipes éducatives, les PAI, les visites médicales...

L'équipe du Rased est cette année composée uniquement d'une psychologue de l'éducation nationale Mme Carpentier .. La psychologue intervient sur demande des familles ou de l'équipe enseignante. Elle rencontre les familles pour répondre aux questions, faire des bilans, orienter les familles si besoin mais elle n'a en aucun cas un rôle de soins.

- Elle ne s'occupe pas de la prise en charge des élèves.
- A l'école, nous avons très peu de demande d'orientation. Néanmoins, pour que celles-ci puissent être prises en compte, il est nécessaire que l'enfant est un dossier Mdph.
-
-

MAIRIE

Travaux :

- 1- Travaux de sécurisation de l'école (il nous manque la clé du nouveau portail).
- 2- Manque la clé du nouveau stock APS

Demande de l'école pour les vacances de la Toussaint :

nettoyage complet du dortoir du couloir.
Nettoyage de la pièce ronde

Finir d'évacuer les pigeons et nettoyer le sol du préau devant le gymnase.

2 serrures fonctionnent mal : porte d'entrée et porte du bureau de direction.

Questions des parents :

FCPE :

1) Le redémarrage du chauffage à la rentrée des vacances scolaires d'automne est-il anticipé ?

Le chauffage a déjà été relancé.

2) L'éclairage du parking est-il reconfiguré au regard de l'heure de lever du soleil ?

A vérifier lors de la deuxième période.

3) La communication mairie/école et la réactivité des services technique est-elle suffisante ?

La réorganisation des services a nettement amélioré le fonctionnement.

4) Y-a-t'il des sujets qui nécessitent une attention particulière concernant l'entretien de l'école.

Mise en place de la « nouvelle équipe ». Tri (cf PEDT)

5) Quand est ce que les enseignants/atsems/animateurs auront accès à la voie devant l'école (jadis arrêt minute) pour pouvoir se garer ?

L'école n'était pas au courant de cette demande.

Elle ne paraît pas judicieuse car beaucoup de piétons, vélos et chiens sur cette zone. Il ne faut pas rajouter de voiture.

Par contre, déplacer le panneau enseignant car actuellement il n'est pas visible lorsque l'on arrive sur le parking.

Mme VALERO explique que l'organisation du parking va être revue. De nouveaux problèmes de stationnement ont vu le jour depuis l'ouverture du collège/lycée.

En effet, beaucoup (enseignants/élèves) stationnent devant l'école estimant que le parking du lycée est trop loin de l'entrée.

Une signalisation des places du personnel devrait être matérialisée.

6) La FCPE souhaite reconduire cette année son action avec les dessins d'enfants. Est ce que les enseignantes y sont favorables ? Est ce que les équipes d'animation veulent y prendre part ?

Paradiscol'eyre souhaite également reconduire son action « vente de chocolats de noël »
L'animation n'est pas nécessaire pour faire les dessins. Ils sont réalisés sur le temps d'accueil par les enseignantes.

7) Y a-t'il des besoins de financement pour l'école ?

Il est encore un peu tôt le mois de septembre n'est pas propice à cette réflexion mais nous n'oublierons pas de vous en faire part quand les besoins émergeront.

Dernier point : Les parents demandent quels sont les contrôle pour venir récupérer les enfants le soir à l'aps.

Il est demandé aux animateurs de vérifier sur la tablette l'identité des personnes autorisées. Il leur est également demandé d'exiger une pièce d'identité en cas de personne non connues.

Fin du conseil d'école :

Prochain conseil d'école aura lieu le : 21/03/2021 à 18h

Fait à Le Barp , le 13/10/2025

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance :

-
-
-